

Le Cloud public de l'Etat entre (enfin) en service

Le Cloud public de l'Etat est entré en service, les différents ministères concernés peuvent désormais provisionner leurs environnements via un portail. « *Nous sommes passés dans une phase de vérification de services réguliers depuis mai* », confirme Hélène Brisset, l'adjointe au DSI de l'Etat au sein de la Dinsic (Direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication). Pour l'instant, l'utilisation du Cloud public d'Orange Business Services (OBS), qui avait remporté l'appel d'offres interministériel pour une durée de deux ans, reste limitée à quelques dizaines de VM. Pour du développement et des tests évidemment. Mais deux administrations sont déjà passées en production sur les infrastructures OpenStack fournies par l'ex-Cloudwatt ([le Cloud souverain absorbé par Orange](#)) : les Affaires étrangères (avec le service France Visa) et France Université Numérique (pour des Mooc). Le [service d'authentification France Connect](#) basculera, lui, dans le courant du second semestre.

Reste que le contrat a été signé voici près d'un an et devait démarrer il y a déjà 8 mois. A la Dinsic, on ne nie pas ce retard à l'allumage. « *Les trois points clés pour le service Cloud sont la disponibilité, l'ergonomie et la sécurité. Ces trois points ont fait l'objet de vérifications approfondies avec Orange, évoque Hélène Brisset. La maturité d'OpenStack n'était pas en cause dans le décalage du calendrier, mais ce sont plutôt des couches comme la virtualisation du réseau qui ont posé problème.* » En termes de résilience, Orange propose désormais ses services OpenStack sur deux datacenters (Val-de-Reuil et Rueil-Malmaison), contre un seul au départ du contrat.

Une extension du Cloud aux collectivités ?

Même si la Dinsic affirme ne pas s'être fixée d'objectifs quantitatifs de progression des usages, Hélène Brisset met en avant les gains potentiels du Cloud public pour les équipes ministérielles, notamment pour le développement et les tests. « *Obtenir des machines pour ces besoins s'avère souvent compliqué avec un déploiement traditionnel. Et le Cloud offre, sur ces scénarios, des niveaux de coûts intéressants.* » Les administrations sont facturées tous les mois, en fonction de leurs consommations réelles des services d'OBS. « *On commande le Cloud comme de l'électricité, en utilisant le flux 4 sous Chorus, détaille l'adjointe au Dinsic. Quelques personnes valident les demandes d'ouverture de compte dans chaque administration et la Dinsic conserve une vue globale des services consommés.* »

Pour l'instant, le contrat passé avec OBS vise à couvrir les besoins des ministères, ainsi que ceux d'une dizaine d'établissements publics. « *Mais la question de l'usage du Cloud par les collectivités peut être posée* », dit l'adjointe au Dinsic, qui évoque une récente [note](#) transmise par l'Intérieur et la Culture aux préfets. Cette circulaire appelle les collectivités à utiliser un Cloud 'souverain', avec des données traitées et stockées sur le territoire français. « *Reste à savoir si nous pourrions utiliser le marché actuel ou si un appel d'offres ad hoc sera lancé.* » La Dinsic étudie également le recours au Cloud public comme support d'archivage, notamment dans le cadre du [projet de mutualisation des archives Vitam](#).

De 128 à moins de 20 datacenters

Rappelons que le Cloud public n'est qu'un des deux volets de la stratégie de l'Etat en matière d'informatique en nuage. En parallèle, un Cloud privé est en cours de développement au sein de plusieurs ministères : l'Agriculture et l'Ecologie ; les ministères financiers ; et l'Intérieur. « *Ce dernier est déjà passé en production pour les besoins internes du ministère, détaille Hélène Brisset. Et c'est l'Intérieur qui porte le développement du portail commun.* » Cet outil qui permettra de provisionner des environnements sur ces infrastructures devrait être prêt dans un an à 18 mois, selon la Dinsic. Comme le Cloud public, le volet privé s'appuiera sur OpenStack, afin de faciliter les scénarios de Cloud hybride (débordement, développement et tests sur le Cloud public puis production sur les infrastructures internes)

Pour Hélène Brisset, le développement du Cloud est intimement lié à la stratégie de l'Etat en matière d'infrastructures informatiques. Car, en parallèle, un chantier de réduction du nombre de datacenters exploités par l'Etat a été lancé. « *On a fait la chasse aux placards ventilés* », ironise l'adjointe au DSI de l'Etat. Objectif affiché : passer de 128 salles en 2011 (et même plus de 150 en intégrant l'Education Nationale) à moins de 20 en 2024. En interne, à la Dinsic, on estime même qu'il est possible de descendre à une dizaine de datacenters d'ici 10 ans.

Les fonds du PIA mobilisés

Pour ce faire, l'Etat a besoin d'équipements modernes, capables de monter en charge. Afin de financer ces projets en période de disette budgétaire, les fonds du Programme d'investissements d'avenir ont été mobilisés. « *Il s'agit de rénover des salles existantes ou d'augmenter leurs capacités afin d'héberger d'autres ministères. Construire de nouveaux datacenters n'a pas de sens en 2016* », tranche Hélène Brisset.

Les financements du PIA portant sur la rénovation des datacenters se chiffrent à un peu plus de 10 millions d'euros. Ils iront à deux datacenters de l'Intérieur (qui hébergera notamment les services du Premier ministre), à l'équipement de la Justice à Nantes (qui accueillera les Affaires Etrangères), au projet de colocation de l'Ecologie, de l'Agriculture et de l'IGN ainsi qu'aux centres serveurs du ministère des Finances à Osny. Par ailleurs, 4 projets de Cloud ont également reçu 9,7 millions d'euros du PIA, sur un coût total de 17,2 millions, le complément étant apporté par les ministères concernés.

En parallèle, les Douanes se sont également lancées dans un projet de rénovation de leur datacenter, appelé à devenir un pôle de concentration en matière d'hébergement. Dans l'optique de la Dinsic, ces pôles doivent être placés sur le cœur de réseau du RIE ([Réseau interministériel de l'Etat](#)), afin de faciliter les synchronisations entre datacenters. « *La trajectoire de mutualisation des infrastructures est engagée, mais ses effets ne sont pas encore spectaculaires, tempère Hélène Brisset. Il faut garder en tête qu'on vient d'une réalité assez hétérogène. Mais fin 2017 ou début 2018, les résultats de cette démarche se matérialiseront nettement.* » Les datacenters coûtent chaque année environ 80 millions d'euros à l'Etat.

A lire aussi :

[Henri Verdier, Dinsic : « projeter l'Etat dans la modernité numérique »](#)

[Dépense IT : le gouvernement US vote pour le Cloud... et la France ?](#)

[Le Cloud souverain imposé aux collectivités ? Syntec Numérique n'en veut pas](#)

crédit photo © Peshkova - shutterstock